

# Fiche de candidature

À retourner à l'Anfh en deux exemplaires avec le dossier de candidature, avant le 28 février 2025.

Nom de l'action de formation

Nom de l'établissement

Raison sociale

Adresse

CP

Ville

Directeur(trice) général(e)

Nombre d'agents employés

Responsable du projet

Contact

Fonction

Courriel

Tél

Fax

Catégorie pour laquelle le dossier est présenté

- Management et organisation du travail
- Métiers et compétences sociales et médico-sociales
- Amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge des patients
- Développement professionnel continu (DPC) médical et paramédical

# Le palmarès Édition 2024

**Grand Prix**

CH du Rouvray

« Vous avez le droit » : un jeu pédagogique sur le droit des patients en psychiatrie

Établissement spécialisé en santé mentale à Sotteville-lès-Rouen, le CH du Rouvray a revu en profondeur sa formation interne au droit du patient en psychiatrie. Elle prend désormais la forme de « Vous avez le droit », un jeu dynamique et coopératif qui a rencontré un succès immédiat auprès des soignants. Ce nouvel outil pédagogique apporte une réponse ludique et efficace à un indispensable besoin de connaissances pour la qualité des prises en charge et le respect de la citoyenneté des patients.

**Prix Amélioration de la qualité des soins et prise en charge des patients**

CH de Valenciennes

Améliorer la prise en soins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Portée par le pôle Gériatrie du Centre Hospitalier de Valenciennes, une formation « Alzheimer » est accessible à tous les personnels qui côtoient les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, ainsi que leurs aidants. En trois jours, elle donne des clés pour mieux comprendre, s'adapter et prendre en charge ces publics atteints de troubles neurocognitifs en faisant évoluer les pratiques, les approches ou les regards des agents. Parmi les points forts de cette action : la diversité des intervenants et des moyens pédagogiques mobilisés.

**Prix Métiers et compétences sociales et médico-sociales**

Centre Départemental de l'Enfance de la Moselle

Café clash : un jeu pour favoriser la coopération

Jeu de société coopératif, Café clash invite à « changer de posture relationnelle » en se mettant en scène dans des situations conflictuelles à la fois réalistes et caricaturales. Ce nouvel outil du Centre Départemental de l'Enfance de la Moselle contribue à identifier les freins et les leviers à la coopération des équipes éducatives, en réponse à des problématiques de recrutement et de qualité de vie au travail.

**Prix Management et organisation du travail**

CH Métropole Savoie

Formation « M2S - Management Santé et Simulation® »

Il a fait du management un axe stratégique de son projet d'établissement. Avec l'appui de Hopsim®, son centre de formation par simulation, le Centre hospitalier Métropole Savoie (CHMS) déploie « M2S - Management Santé et Simulation® » une formation qui conjugue éléments théoriques, ateliers pratiques et simulation pleine échelle. Des binômes opérationnels tels que des médecins/cadres développent ainsi leurs compétences relationnelles et apprennent à mettre en pratique des outils de management pour mieux travailler ensemble.

**Prix DPC médical et paramédical**

CHU de La Réunion

« Simulation et qualité » : tout un programme de formation

Avec l'appui de son Centre de Simulation en Santé de l'Océan Indien (CSSOI), le CHU de La Réunion déploie un programme de trois formations consacrées à des outils destinés à améliorer la qualité et la sécurité des soins : le comité de retour d'expérience (CREX), le patient traceur et la revue de morbidité et de mortalité (RMM). Pour donner du sens à la démarche qualité et favoriser l'appropriation de ces outils par les soignants, le programme mobilise une méthodologie pédagogique innovante : la simulation en santé.

**Anfh** Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

LE PRIX - ÉDITION 2025

Bulletin de participation

# Règlement

## Objectifs du prix Anfh

L’Anfh organise pour la 18<sup>e</sup> année consécutive le prix Anfh.

Ce prix récompense les actions de formation professionnelle conduites par des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics. Sa vocation : valoriser des initiatives novatrices, pertinentes, pragmatiques et transférables.

### Cinq catégories distinguées

- > Grand prix Anfh.
- > Prix Management et organisation du travail, remis en partenariat avec l’Institut du management de l’EHESP.
- > Prix Métiers et compétences sociales et médico-sociales.
- > Prix Amélioration de la qualité des soins et prise en charge des patients.
- > Prix Développement professionnel continu (DPC) médical et paramédical.

## Qui peut concourir ?

Tous les établissements de la Fonction publique hospitalière adhérents à l’Anfh et ayant conduit des actions exemplaires pour renforcer leurs politiques ressources humaines, formation et compétences.

### Pourquoi participer ?

Ce prix offre l’opportunité de :

- > **valoriser** le travail de vos équipes ;
- > **faire connaître** votre initiative, la diffuser auprès d’autres établissements ;
- > **mettre en avant** le travail réalisé avec les organismes de formation pour créer des actions de formation sur mesure ;
- > **promouvoir** votre établissement auprès des partenaires ;
- > **être distingué et reconnu** au niveau national : plus de 250 représentants de la communauté hospitalière participent à la cérémonie de remise des prix ;
- > **obtenir une récompense** concrète pour aider votre service formation : les lauréats se partagent 12 000 € en achat de matériel pour le projet et l’équipe.

## Quels enjeux ?

La formation est plus que jamais au coeur des enjeux de ressources humaines des établissements.

La formation professionnelle permet d’adapter les compétences aux évolutions technologiques, de maintenir la cohésion des équipes, de proposer aux agents des parcours professionnels motivants ou encore de permettre aux aspirations individuelles de s’épanouir tout en servant les intérêts collectifs de l’établissement.

**Un établissement peut présenter plusieurs dossiers.** Chaque action doit faire l’objet d’un dossier. Tous les éléments complémentaires (vidéos, publications, cahiers des charges, diaporamas...) pouvant aider à la compréhension du projet sont acceptés.

## Quelles modalités ?

Le dossier doit être transmis à l’Anfh en deux exemplaires accompagnés de la fiche de renseignements et d’une note de présentation (deux ou trois pages suffisent).

### Plan indicatif de la note de présentation

- > Situation de l’établissement : description de la problématique ressources humaines, problèmes, éléments spécifiques, souhaits d’améliorations...
- > Objectifs de formation : la demande de la direction ou du service, le projet d’établissement...
- > Publics concernés par la démarche : instances, services, taille des effectifs, métiers...
- > Récit de l’action : dispositifs mis en place, objectifs, moyens...
- > Date et durée de l’action.
- > Budget mobilisé.

## Quelle récompense ?

Le prix sera matérialisé par un trophée daté et personnalisé.

Il donnera lieu à une gratification sous forme de bons d’achat :

- > 4 000 € pour le Grand prix,
- > 2 000 € pour les autres catégories.

En cas de désignation d’un prix, l’établissement s’engage à faire son possible pour se rendre à l’Assemblée générale qui se tiendra en juin 2025, afin de retirer son prix et de présenter l’action lauréate. L’Anfh prend en charge les frais de déplacement et éventuellement d’hébergement.

Un reportage vidéo est réalisé pour chaque lauréat projeté lors de la cérémonie de remise des prix. Pour cela, les établissements lauréats s’engagent à accueillir l’équipe de tournage (en avril ou mai 2025) et à faciliter la réalisation du reportage.

## Quelles modalités de sélection ?

- > **Les résultats** obtenus et évalués.
- > **La reproductibilité** et la transférabilité de l’action dans plusieurs contextes professionnels.
- > **L’implication** des personnels des partenaires sociaux (concertation avec les personnels) et des services ressources humaines ou pilote de la formation (implication d’une équipe, d’un service, action qui a servi de point d’appui au management...), association de toutes les familles professionnelles de l’établissement (médecins...).
- > **Le caractère particulièrement innovant** et créatif de l’action (les solutions trouvées sortent des habitudes professionnelles).

Votre délégation régionale et le service communication de l’Anfh se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

Autour du président et du vice-président de l’Anfh, les membres de la commission d’étude et de développement de la formation permanente (CEDFP) constituent le jury du prix. Celui-ci se réserve le droit de désigner des prix « ex aequo », de ne pas désigner de lauréat s’il juge qu’aucun dossier ne répond aux critères ou d’attribuer plusieurs prix à un même établissement qui aura présenté plusieurs dossiers.

## Remise des prix

Les prix seront remis lors de l’assemblée générale de l’Anfh qui se tiendra en juin 2025.

Ce rendez-vous institutionnel réunit plus de 250 membres des instances paritaires régionales et nationales.

Les projets lauréats seront présentés sous forme de reportage vidéo. Ils seront aussi relayés dans La Lettre de l’Anfh, dans un livret spécial, sur le site ANFH.fr et bénéficieront d’une large communication auprès de la presse spécialisée et régionale.

Le prix de la catégorie Management et organisation du travail sera remis par le représentant de l’institut du management de l’EHESP.

# Mode d’emploi

## Pour établir au mieux un dossier de participation

- > Lire attentivement le règlement
- > Compléter la fiche de candidature
- > Décrire le projet
- > Adresser le dossier complet à l’Anfh

### Avant le 28 février 2025

### En savoir plus

ANFH  
Service communication  
Tél. : 01 44 75 68 69  
as.milh@anfh.fr

<https://www.anfh.fr/l-anfh/le-prix-anfh-1>